

A retenir

- MILDIU** Les grappes sont sensibles jusqu'à la véraison. Soyez vigilants lors des pluies annoncées.
- BLACK-ROT** Attention si des pluies sont prévues en fin de semaine, principalement sur les parcelles présentant des symptômes.
- OÏDIUM** Restez vigilants jusqu'à la véraison en présence de symptômes.
- VERS DE LA GRAPPE** Dénombrez les perforations pour décider de la gestion à adopter ensuite en G3. Pensez à changer les capsules.
- FLAVESCENCE DOREE** En conventionnel, T3 à réaliser du 2 au 20 août selon l'analyse de risque

Annexe : Note nationale sur les ambrosies

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



METEO

• Prévisions du 31 juillet au 5 août 2019

	Mer 31	Jeu 1er	Ven 2	Sam 3	Dim 4	Lun 5
Températures	15-25	16-26	15-30	16-32	17-31	17-29
Tendances						

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
Hte-Garonne, du Tarn, et du
Tarn-et-Garonne, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Vinvalie Cave de
Fronton



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto.

STADES PHENOLOGIQUES

Fronton	
Cépages	Stade moyen
Négrette	33
Gamay	33-35
Muscat	33
Syrah	33
Cabernet franc	33
Côt	33
Cabernet Sauv	33

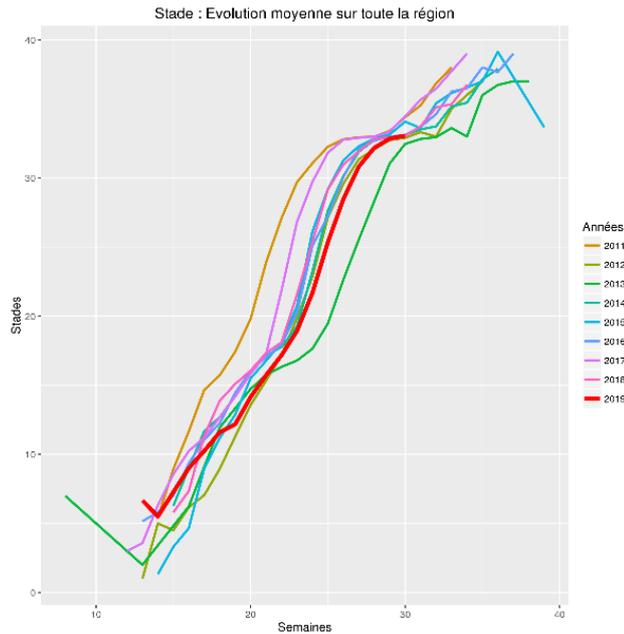
Stades (Echelle Eichhorn et Lorenz)

33 : fermeture de la grappe

35 : début véraison

Sur Fronton, quelques grains vérés sont observés sur Gamay.

Sur le Tarn et Garonne, l'Abourriou présente environ 30% de baies vérées. La véraison semble aussi s'enclencher sur Merlot, Muscat et Tannat.



La campagne 2019 correspond à une année moyenne à tardive, semblable à 2018 à quelques jours près.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Fronton : Pas d'évolution au vignoble. Des sorties sont attendues dans les jours qui viennent suite aux pluies des 26 et 27 juillet.

Tarn-et-Garonne : Seuls quelques repiquages sur jeunes feuilles sont signalés. Des sorties sont attendues dans les jours qui viennent suite aux pluies des 26 et 27 juillet.

• Données de la modélisation

(Potentiel système, Milvit IFV)

✘ Milvit :

Zone Fronton : pluie du 26 juillet contaminante.

Zone Tarn-et-Garonne : pluie du 26 juillet contaminante sur Larrazet.

✘ Potentiel Système : J = 29 juillet 2019

Zone Fronton :

Situation de J-7 à J : suite aux pluies de la semaine dernière, la pression exercée par le mildiou repart à la hausse sur l'ensemble des secteurs. Elle est, à ce jour, encore faible sur les secteurs de Pompignan et Villemur. Sur le secteur de Labastide St Pierre, elle devient moyenne.

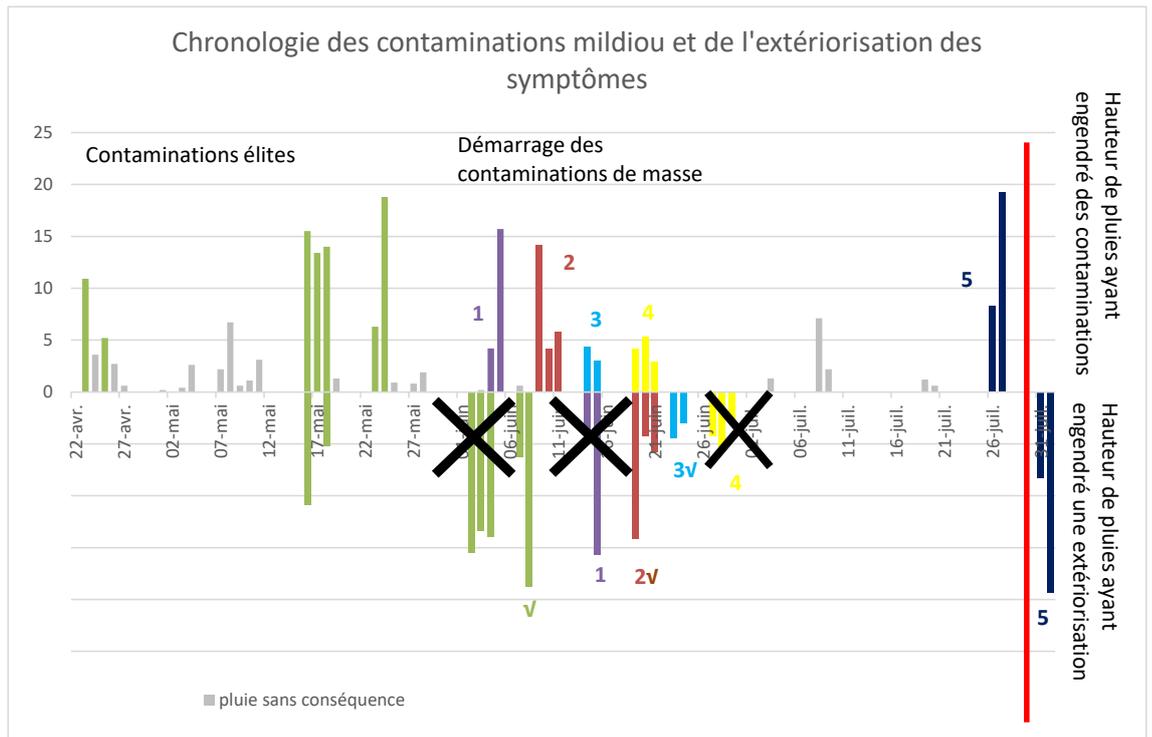
Sur le secteur de Labastide St Pierre, les pluies des 26 et 27 juillet ont engendré la modélisation de contaminations de masse. Sur les secteurs de Pompignan et Villemur, les pluies enregistrées n'ont pas engendré la modélisation de contaminations de masse.

Aucune sortie de tache liée à une contamination de masse n'était à attendre au cours de la semaine dernière.

Simulation de J à J+10 : Suite aux pluies passées, la pression exercée par le mildiou devrait poursuivre sa hausse sur tous les secteurs pour devenir forte sur toute la zone.

Ce niveau de pression fort, engendre un abaissement des cumuls nécessaires à la modélisation de contaminations de masse : 3mm suffisent.

Les taches issues des contaminations de masse des 26-27 juillet sont à attendre autour des 31 juillet – 1er août.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur le département de la Haute-Garonne et leur impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

Zone Tarn-et-Garonne :

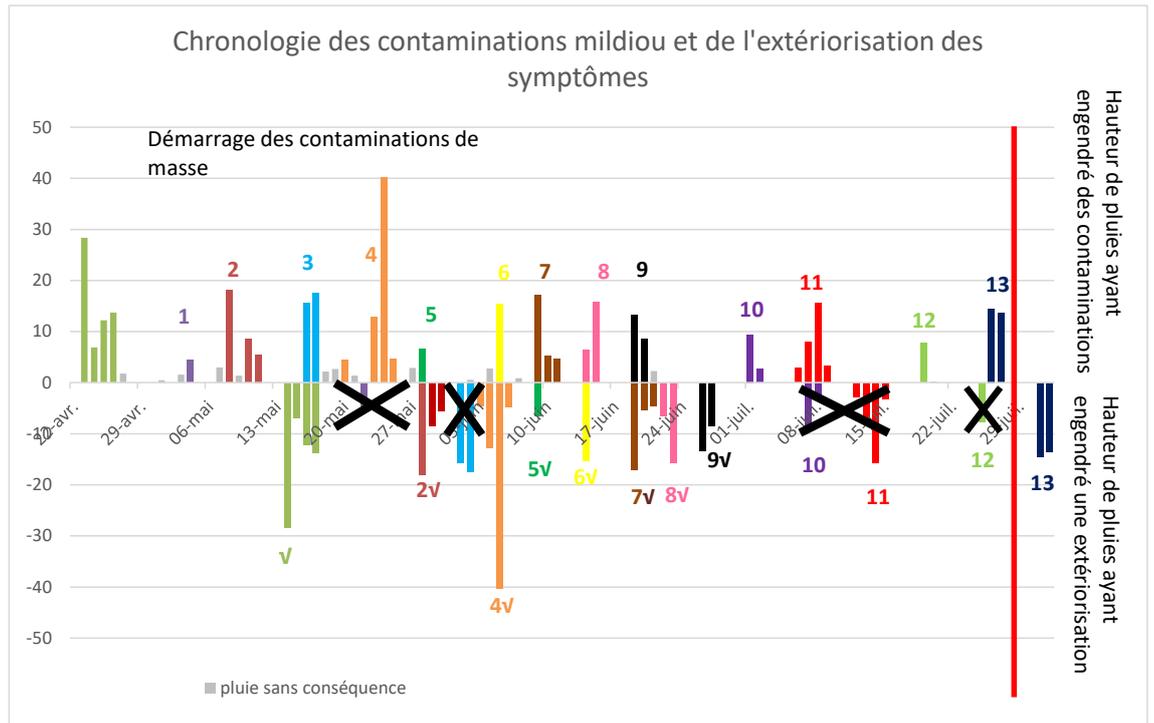
Situation de J-7 à J : suite aux pluies de la semaine dernière, la pression exercée par le mildiou repart à la hausse sur l'ensemble des secteurs. Elle est à ce jour, cependant toujours faible sur les secteurs d'Auty, Monclar, Puylarroque, Cazes Mondenard, Moissac-CEFEL, toujours moyenne sur les secteurs de Cuq et St Loup et toujours forte sur les secteurs de Labarthe, Cordes Tolosanes, Larrazet, Mas Grenier et Serignac.

Des contaminations de masse ont été modélisées les 26-27 juillet uniquement sur les secteurs où la pression modélisée était moyenne à forte : Cuq, St Loup, Labarthe, Cordes Tolosanes, Larrazet, Mas Grenier et Serignac. Ailleurs, les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contamination de masse.

Simulation de J à J+10 : Suite aux pluies passées, la pression exercée par le mildiou devrait poursuivre sa hausse sur tous les secteurs pour devenir moyenne à forte sur la majorité des secteurs à l'exception de Puylarroque où elle restera faible.

Ce niveau de pression moyen à fort, engendre un abaissement des cumuls nécessaires à la modélisation de contaminations de masse : 3mm suffisent là où la pression est moyenne à forte. Sur le secteur de Puylarroque, 10mm cumulés sont nécessaires pour engendrer la modélisation de contaminations de masse.

Les taches issues des contaminations de masse des 26 et 27 juillet devraient être visibles autour des 31 juillet – 1^{er} août. Si une contamination survient, le temps d'incubation modélisé actuellement est de 5 jours.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur le département du Tarn et Garonne et leur impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe v indique une observation de ces symptômes.

Evaluation du risque : Pas ou peu d'évolution aux vignobles, cette semaine.

Tarn et Garonne : une sortie était attendue le 24 juillet sur les secteurs les plus arrosés le 19 juillet mais elle n'a pas été observée sur le terrain.

La véraison démarre timidement. La phase de sensibilité, notamment des grappes, diminue au fur et à mesure que la véraison progresse. Restez encore vigilants cette semaine en cas de pluies annoncées.

En présence de symptômes, des repiquages peuvent avoir lieu à la faveur des rosées matinales.

Attention au feuillage qui doit rester fonctionnel jusqu'à la récolte.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

La situation reste stable. Des sorties sont possibles d'ici 10-15 jours suite aux pluies du 26 et 27 juillet.

Évaluation du risque: La sensibilité des baies reste importante jusqu'à fermeture puis diminue fortement à la véraison. A ce stade, l'attention peut être relâchée sur parcelles saines.

Sur les parcelles déjà atteintes, une vigilance sans faille doit être maintenue jusqu'à la véraison. Dans ces situations, la période de risque est encore en cours.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

Aucun nouveau symptôme n'a été signalé.

Évaluation du risque : L'heure est au bilan :

- En situation saine, il est maintenant inutile d'intervenir
- En présence de symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Lien vers la [Liste des produits de bio-contrôle](#)

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Situation au vignoble

Des symptômes de Botrytis avaient observés la semaine dernière à partir de perforations. Ces symptômes ont séché et situation est saine.

Évaluation du risque: Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

Le stade « Véraison » est un des stades clef dans la gestion du Botrytis.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

Les captures sont terminées et les perforations bien visibles.

• Données de la modélisation (LOB-IFV)

Le stade larvaire présent serait principalement L5. La nymphose semble enclenchée sur les secteurs les plus précoces.

Évaluation du risque: Le deuxième vol est terminé. Nous sommes dans une situation d'entre 2 vols. Il est maintenant trop tard pour envisager toute gestion sur la G2.

Il convient d'anticiper le risque G3 en dénombrant les perforations. Pensez aussi à changer les capsules.

Seuil indicatif de risque en fin de G2 : 10 perforations pour 100 grappes

5 perforations pour 100 grappes (en confusion)

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

• Situation au vignoble

Les adultes sont visibles, mais les larves restent toujours rares sur le vignoble de Fronton. Sur le vignoble du Tarn-et-Garonne, les larves sont plus difficilement visibles cette semaine.

Évaluation du risque : Risque faible à moyen. Surveillez l'évolution des populations larvaires car il est important de maintenir un feuillage fonctionnel jusqu'à la récolte.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

FLAVESCENCE DOREE

• Situation au vignoble :

Quelques pieds flavescents commencent à apparaître.

Évaluation du risque :

T1	du 20 au 30 juin = période terminée
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 = période terminée en AB : 10 jours après le T1 = période terminée
T3 selon analyse de risque	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque = du 2 au 20 août en AB : 10 jours après le T2 = période terminée

Le T3 doit être effectué dans les situations suivantes : vigne-mères, présence de pieds atteints de Flavescence dorée détectés dans les parcelles ou dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2018, présence de friches de vigne dans l'environnement proche...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et sur le site de la DRAAF Occitanie : [lien vers la liste de communes](#)

Pour plus d'informations, consulter le site de la DRAAF Occitanie :

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-Jaunisses-de-la-vigne,979>

Mesures prophylactiques : Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épampré les ceps avant toute intervention.

AUTRES OBSERVATIONS

Maladies du bois : De plus en plus de pieds expriment des symptômes d'apoplexie.

Echaudage : de nombreuses baies sont impactées, notamment sur Chardonnay, Cabernet, Gamay, Tannat...



Echaudage – Photo CA81

Le prochain BSV Vigne Fronton - Tarn-et-Garonne paraîtra le mardi 6 août 2019

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne, Vinovale Cave de Fronton et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAI-SDQPV avec l'appui de l'Observatoire des ambrosies - Fredon France
Crédit photos : Observatoire des ambrosies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao Note actualisée en
juillet 2019

Préambule

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La présence importante d'ambrosie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes. Les publications médicales citent des taux de 6 à 12 % de la population souffrant d'allergie en zone d'infestation pour Rhône-Alpes, mais des taux beaucoup plus élevés sont cités pour la Hongrie, où *Ambrosia artemisiifolia* est très présente depuis de nombreuses décennies.

Depuis plusieurs années, d'autres espèces¹ du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Cette note a pour objectif d'apporter des informations relatives à *Ambrosia artemisiifolia*, l'ambrosie à feuille d'armoise et de présenter *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou ambrosie trifide.

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps, et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

¹ Outre les deux espèces faisant l'objet de la note, deux autres ambrosies exotiques sont présentes en France : *Ambrosia tenuifolia* et *Ambrosia psilostachya*. Il s'agit de plantes vivaces dont l'écologie est différente et qui ne sont pas abordées dans cette note. L'ambrosie à épis lisses a fait l'objet d'une analyse de risque parue en 2017 : <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANTVEG2016SA0065Ra.pdf>



Fig.1. *A. artemisiifolia* dans la Nièvre (58) : parcelle à stock semencier historiquement important, très forte infestation mal anticipée sur tournesol présentant de surcroît de gros problèmes de levée.



Fig.2. *A. trifida* dans une culture de tournesol : une géante à apprendre à identifier.

CBNPMMP / J.Dao

Identification de ces deux ambrosies ²

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*) et l'ambrosie trifide (*A. trifida*) sont deux espèces annuelles originaires du continent Nord-Américain. Elles sont connues pour être, dans leurs zones natives, à la fois des mauvaises herbes des cultures et des plantes aux pollens très allergisants.

La répartition en France de ces deux espèces est sensiblement différente. Si quelques populations d'ambrosies trifides ont été repérées sur le territoire, la zone principale de développement de l'espèce se situe actuellement en Occitanie (Ariège, Haute-Garonne). L'ambrosie à feuilles d'armoise a été observée sur une très grande partie du territoire français avec une présence beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la vallée du Rhône, ainsi que dans les vallées de la Loire et de l'Allier.

L'ambrosie trifide est une plante annuelle 'géante' quand les conditions lui sont favorables. Elle se distingue de l'ambrosie à feuilles d'armoise par une taille plus importante mais surtout par la forme des feuilles qui ne laisse aucun doute pour l'identification de cette espèce.

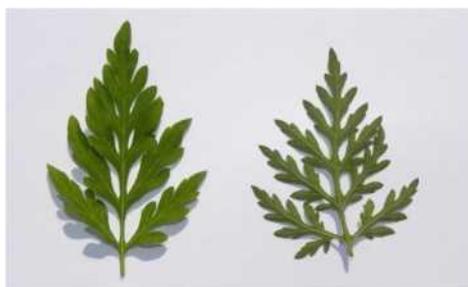


Fig.3. Ambrosie à feuilles d'armoise
Feuilles à divisions nombreuses et pennées



Fig.4. Ambrosie trifide Feuille de
3 à 5 lobes en éventail.

Stratégies de lutte

Les stratégies de lutte sont très différentes selon les cultures et le niveau d'information sur la présence

² La description détaillée de l'Ambrosie à feuilles d'armoise est disponible sur le site de l'Observatoire des ambrosies (<https://solidarites-sante.gouv.fr/ambrosie-info/reconnaissance> et pages liées).

Pour l'Ambrosie trifide, des photographies prises en France sont disponibles sur Tela Botanica : <http://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-4082>

Une clé de détermination a été publiée par l'Observatoire des ambrosies : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/lettre_observatoire_016_oct2013.pdf

de la plante dans une région ou une commune.

Lorsque la plante est bien identifiée, il importe de tenir compte de sa présence dans les choix d'itinéraires techniques dès l'installation des cultures. De même, pour les zones non agricoles, des choix techniques raisonnés en fonction de la problématique ambroisie, tels que l'installation de plantes vivaces et de paillis sur des zones de terre mise à nu seront à privilégier. Ces méthodes préventives ne sont pas développées dans cette note qui se focalisera sur les techniques de lutte contre des populations d'ambrosies installées qui sont repérées en cours d'été.

Rappel réglementaire

La [loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé](#) introduit un chapitre spécifique à la lutte contre les ambrosies dans le code de la santé publique (CSP). Un [décret d'application de cette loi](#) définit les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération et un [arrêté](#) interdit leur introduction volontaire, leur transport volontaire, leur utilisation, mise en vente, vente ou achat, sous quelque forme que ce soit. Tout contrevenant à ces dispositions est passible d'une contravention de 4ème classe. Trois espèces d'ambroisie sont actuellement visées : l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses. Les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre au niveau national et/ou local comprennent notamment la gestion de tous les espaces, agricoles ou non, où peuvent

se développer ces espèces, la destruction des spécimens dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et la prise de toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens.

Dans les départements concernés par la présence d'ambroisie, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application. Les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayants droits ou occupants à quelque titre que ce soit mettent en œuvre les mesures déterminées par arrêté préfectoral dans un délai défini par cet arrêté.

L'arrêté national relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) en date du 24 avril 2015 spécifie que l'ambroisie à feuilles d'armoise est une espèce invasive. De ce fait, elle n'est pas autorisée en tant que couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définies par l'article D615-46 du code rural et de la pêche maritime). Le travail du sol superficiel est autorisé sur ces bandes tampons et l'arrêté a été modifié en 2018 pour autoriser, sur avis du préfet, le labour en présence de plantes invasives listées en annexe du texte.

Méthodes adaptées aux petites populations

- Arrachage manuel

L'arrachage manuel constitue un moyen extrêmement efficace pour gérer ces espèces annuelles. Cette méthode est réservée aux petites surfaces et doit être réalisée avant le début de l'émission du pollen. Les personnes allergiques au pollen doivent s'abstenir de ce travail. Un minimum de protection est requis (port de gants, manches longues, ...) pour minimiser les contacts avec la plante.

- Fauchage répété

Alternative intéressante à l'utilisation des herbicides, les méthodes de fauche offrent la possibilité de travailler des surfaces importantes ou des linéaires. Ces techniques rapides et respectueuses de

l'environnement sont applicables pour diminuer la production de pollen et de semences, mais leur efficacité est limitée par la capacité de repousse de l'ambroisie.

Toute prise de décision par les gestionnaires doit donc tenir compte de l'infestation, du stade de développement de la plante, du climat de la région et des moyens à disposition. Toutefois, gérer la production de pollen et de semences par la fauche n'est possible que par l'application minimale de 2 ou 3 coupes (1er passage à 10 cm, 2ème passage à 6 cm, dernier passage le plus ras possible), suivant les situations ce qui implique une augmentation des coûts d'entretien des zones concernées. Les modalités des interventions sont à définir en fonction de la très grande faculté qu'a l'ambroisie à maintenir une production de semences viables.

Méthodes adaptées aux grandes populations en parcelles agricoles

- Déchaumage

La technique du déchaumage, qui consiste à enfouir superficiellement les pailles de la culture précédente et les adventices qui s'y sont développées, est bien adaptée à l'interruption de la croissance des ambrosies dans les céréales à paille ou d'autres cultures récoltées en cours d'été. Pour éviter la production de pollen, il est recommandé d'intervenir avant la floraison. Si cela n'a pas été possible pour des raisons diverses (calendrier des travaux, accès aux parcelles, ...), il importe d'intervenir malgré tout le plus tôt possible en début de maturation des semences d'ambrosies pour interrompre le cycle de croissance de la plante et éviter l'alimentation du stock grainier de la parcelle.

- Gestion du couvert végétal après culture de printemps

Dans les cultures de printemps, les interventions sont surtout préventives, par des itinéraires techniques mécaniques et chimiques permettant de limiter la croissance des adventices avant l'installation ou dans les premiers stades de la culture.

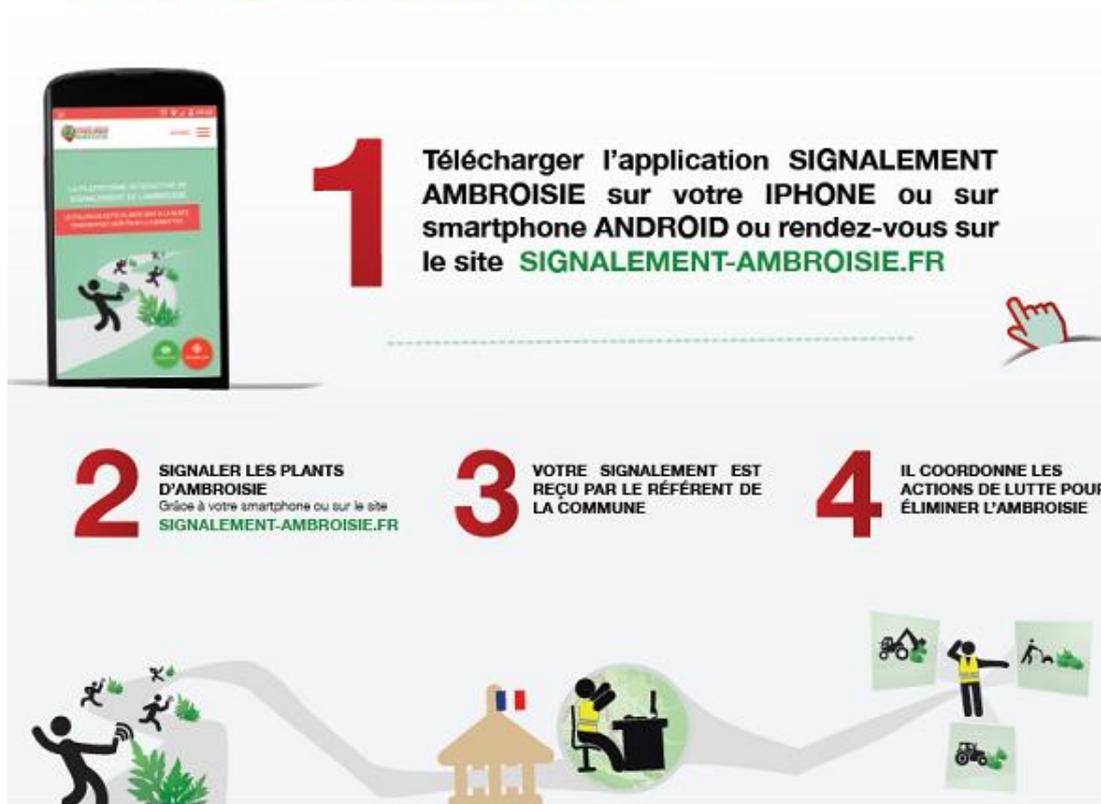
Lorsque l'infestation n'est constatée qu'en cours de culture, l'intervention n'est que rarement possible. Du fait de la très longue durée de vie des semences dans le sol (plus de trente années selon certains auteurs), une action de broyage des zones avec les plus fortes densités peut être envisagée, la perte à court terme étant largement compensée par le gain sur le moyen et long terme. A la récolte, il importe d'éviter la propagation de semences par les engins de récolte, en nettoyant soigneusement la moissonneuse-batteuse après utilisation dans une parcelle infestée. De même, sur ces parcelles, il faudra s'assurer de stopper la poursuite de croissance de la plante après une récolte précoce en fin d'été ou début d'automne, et veiller particulièrement aux bordures de champs, parfois plus fortement infestées, pour limiter l'augmentation du stock de semences. Dans les régions où l'une au moins de ces deux espèces d'ambrosies est déjà répandue, la nécessité d'une lutte permanente dans la rotation pour gérer correctement ces adventices préoccupantes est bien connue. Les services agricoles et instituts techniques des filières sont à même de proposer des appuis techniques ciblés.

Les jachères : à surveiller avec attention !

Certaines jachères installées au printemps, comme la jachère fleurie qui a un faible pouvoir concurrentiel et une couverture du sol limitée, sont assez exposées à l'ambroisie. Elles sont déconseillées dans les parcelles connues pour contenir des stocks de semences d'ambroisie. Les dates tardives de broyage prévues dans le cahier des charges de gestion des jachères sont très favorables à la dynamique de l'ambroisie.

La lutte contre l'ambroisie doit se faire sur la durée, avec une intervention dans les parcelles chaque fois que cela est possible. Celle-ci sera d'autant plus efficace, qu'elle sera engagée précocement sur les territoires où la plante est peu présente. C'est grâce à cette prise en compte précoce que l'arrêt de l'expansion de la plante est envisageable. Pour réduire la présence de cette espèce de façon durable et intégrée, il faut prévenir la constitution d'un stock de semences qui sera particulièrement difficile à gérer.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?



Pour plus d'informations :

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/desherbage/ambroisie/>

<https://www.arvalis-infos.fr/intervenir-des-l-interculture-pour-gerer-l-ambroisie-a-feuilles-d-armoise-@/view-16214-arvarticle.html>

<http://www.infloweb.fr/ambroisie-a-feuilles-darmoise>

<http://www.terresinovia.fr/ambroisie-trifide/>